

## CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS : CHECK-LIST POUR L'ADMINISTRATION FONCTIONNELLE

Application du principe DNSH dans le cadre de marchés publics financés par le FEDER/FTJ

1. Passation du marché public	
<p>Vérification des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le marché est conforme aux réglementations, politiques et stratégies européennes (les mêmes objectifs et définitions sont utilisés dans le CSC, etc.).</li> <li>• Le CSC inclut des clauses administratives relatives au principe DNSH (identification du principe DNSH, obligation de coopération de l'adjudicataire avec l'adjudicateur, obligation de notification par l'adjudicataire d'éléments nouveaux ou de circonstances imprévues, possibilité de contrôles internes et d'audits externes, ...).</li> <li>• Les clauses techniques sont identifiées en tenant compte du <a href="#">cadre visant à favoriser les investissements durables</a> (règlement taxonomie).</li> </ul>	<input type="checkbox"/>
<p>Vérifier si une séance d'information DNSH adressée aux soumissionnaires a été organisée (la nécessité d'organiser une telle séance relève de l'appréciation du bénéficiaire et n'est pas obligatoire<sup>1</sup>).</p>	<input type="checkbox"/>
2. Analyse des offres et attribution du marché	
<p>Conserver l'offre de l'adjudicataire.</p>	<input type="checkbox"/>
3. Exécution du projet	
<p>Organiser éventuellement une séance d'information DNSH (présentant l'identification des éventuels risques du marché par rapport aux objectifs environnementaux, les implications du principe DNSH et le contrôle de son respect tout au long du projet) adressée à l'adjudicataire du marché (la nécessité d'organiser une telle séance relève de l'appréciation du bénéficiaire).</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Dans le cadre du suivi ordinaire, suivre l'exécution du marché d'un point de vue DNSH via des contrôles documentaires ou de terrain (cf. exemples ci-dessous) afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier que les circonstances et éléments relatifs au DNSH sont toujours d'actualité ;</li> <li>• Vérifier que sont bien respectées les conditions DNSH identifiées dans les documents contractuels (CSC, etc.) ;</li> <li>• Vérifier l'absence d'élément nouveau qui serait survenu et qui serait susceptible de modifier l'analyse DNSH (par exemple, résultats d'une étude d'impact environnemental, aléa survenu sur le chantier, etc.).</li> </ul>	<input type="checkbox"/>
<p>Exemples de contrôle documentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Document attestant de la conformité du marché avec le DNSH à différentes étapes de l'exécution du marché ;</li> <li>• Autres pièces justificatives transmises par les adjudicataires du marché public (par exemple, fiches techniques) au bénéficiaire ;</li> <li>• Autres documents : courriers échangés avec l'adjudicataire, déclarations sur l'honneur des adjudicataires, évaluations DNSH mises à jour suite aux événements imprévus, pièces justificatives transmises par l'adjudicataire, photos prises sur le terrain, PVs de réunion, etc.</li> </ul> <p>Ces documents font partie du 'registre DNSH'.</p> <p>Exemples de contrôle de terrain :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions avec les adjudicataires ;</li> <li>• Visites sur le terrain (programmées ou à l'improviste)</li> </ul>	

<sup>1</sup> Ni les organes de coordination ni les référents DNSH n'organiseront une telle séance.

En cas de survenance d'un élément nouveau, appréciez son impact et le risque à l'égard du principe DNSH, envisagez des mesures de remédiation et si le non-respect du principe est constaté, en informer le plus rapidement possible l'administration fonctionnelle et le DCPF.	<input type="checkbox"/>
<b>4. Clôture du projet</b>	
Dans le cadre de la procédure de réception provisoire et définitive, vérifier que le projet s'est déroulé comme prévu et que le principe DNSH a été respecté pendant l'exécution.	<input type="checkbox"/>
S'assurer d'avoir à disposition tous les documents constituant le 'registre DNSH' du projet et de les conserver : ce 'registre DNSH' constitue une piste d'audit et ce, jusqu'à la clôture du projet.	<input type="checkbox"/>